

LABELLE

IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS... JEROME BAYON

LENDI (MATIN) 21 NOVEMBRE 1831.

INTERIEUR

NOUVELLES-ORLÉANS, 21 novembre. M. ALBERT HOA est candidat...

La Législature d'Etat a clos sa session extraordinaire, samedi, 19 du courant...

M. DAVIS, avec la plus grande partie de sa troupe, est arrivé samedi soir...

Nous apprenons par des passagers arrivés hier soir à bord du bateau-à-vapeur Louisiana...

Le courrier de samedi ne nous a rien appris d'Europe.

Le navire Douglass, capitaine Burne, arrivé à New-York, venant de Rio-Janeiro...

Le navire des Etats-Unis le Palanah, est parti le 10 pour la mer Pacifique.

Il venait de paraître à Rio un pamphlet intéressant, sous ce titre: "Considérations sur l'état actuel de la nation."

La législature brésilienne a exempté de tous droits de poste le transport des journaux et autres publications périodiques.

La régence du Brésil a ordonné à tous les consuls portugais d'avoir à lui fournir une liste exacte des Portugais qui résident au Brésil...

Une lettre commerciale de Rio du 16 septembre, dit: "Le commerce de cette ville restera dans un état d'embarras, jusqu'à ce que les affaires politiques soient rétablies..."

Des lettres particulières ont été reçues à New-York, par l'arrivée à Boston du brick Yudan, en 74 jours de Smyrne...

Les mêmes lettres apprennent que la corvette Unité-Stata, capitaine Dicky, ayant à son bord le propriétaire, Henry Eckford...

AUTEL. RELATIF A L'INTRODUCTION DES ESClaves. SECT. 1er. Il est déclaré, etc. Que dans la proclamation...

SECT. 2me. Il est de plus déclaré, etc. Que les personnes qui immigreront dans cet Etat, qui s'y établiront et fixeront leur résidence...

SECT. 3me. Il est de plus déclaré, etc. Que tout habitant de cet Etat, ou tout autre individu...

SECT. 4me. Il est de plus déclaré, etc. Que si aucune vente ou contrat simulé est conclué entre un vendeur et un acheteur...

SECT. 5me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

MÉLANGES. LES DAMES JEUNES FRANÇAISES. Sans personnalité, nous n'aurions pu il y a trois ans écrire cet article...

Le public est respectueusement informé que cet établissement sera ouvert pour la saison...

Le troupe dont se compose le personnel, n'est approchée par celle d'aucun théâtre des Etats-Unis...

M. H. J. FINN, de Boston, que le directeur saisit cette occasion de présenter au public de la Nouvelle-Orléans...

Le Bureau sera ouvert, mercredi matin, à 10 heures. Quatre loges particulières seront louées par soirées ou pour la saison...

AVIS.—Tous ceux qui pourraient avoir des réclamations à faire contre la succession d'Aimée Jaquet, décédée veuve A. Poupert...

AVIS.—Mme. COCHRANE à l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et le public en général...

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre, un assortiment général de graines...

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, plusieurs cabriolets de reconstruire, un phéon...

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, un phéon qui a peu d'usage, 1 voiture, 1 baronne...

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, un phéon qui a peu d'usage, 1 voiture, 1 baronne...

Mais quelle l'ange... elle le vit... elle le vit... elle le vit...

SECT. 6me. Il est de plus déclaré, etc. Qu'aucun esclave, introduit en vertu de cette loi, ne pourra être saisi et vendu sur aucune exécution...

SECT. 7me. Il est de plus déclaré, etc. Quo que si aucune personne amène ou fait amener hors des limites de cet Etat, excepté de la manière ci-dessus prescrite...

SECT. 8me. Il est de plus déclaré, etc. Que rien de ce qui est contenu dans cet acte ne sera interprété de manière à empêcher les personnes...

SECT. 9me. Il est de plus déclaré, etc. Que l'Avocat-Général, et les différents avocats de district de cet Etat, veilleront à l'exécution de cet acte...

SECT. 10me. Il est de plus déclaré, etc. Que la moitié des amendes imposées par cet acte sera au profit du dénonciateur...

SECT. 11me. Il est de plus déclaré, etc. Que le propriétaire d'un esclave introduit dans cet Etat, qui sera vendu, avant la promulgation de cet acte...

SECT. 12me. Il est de plus déclaré, etc. Que tous les esclaves qui sont maintenant en route pour venir dans cet Etat, pour y être vendus...

SECT. 13me. Il est de plus déclaré, etc. Que tout citoyen de cet Etat, qui a des esclaves maintenant en route pour cet Etat, et qui est lui-même absent pour faire le serment nécessaire...

SECT. 14me. Il est de plus déclaré, etc. Que si aucune vente ou contrat simulé est conclué entre un vendeur et un acheteur...

SECT. 15me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 16me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 17me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 18me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 19me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 20me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 21me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 22me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 23me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 24me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 25me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 26me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 27me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 28me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 29me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 30me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

Mais quelle l'ange... elle le vit... elle le vit... elle le vit...

SECT. 31me. Il est de plus déclaré, etc. Qu'aucun esclave, introduit en vertu de cette loi, ne pourra être saisi et vendu sur aucune exécution...

SECT. 32me. Il est de plus déclaré, etc. Quo que si aucune personne amène ou fait amener hors des limites de cet Etat, excepté de la manière ci-dessus prescrite...

SECT. 33me. Il est de plus déclaré, etc. Que rien de ce qui est contenu dans cet acte ne sera interprété de manière à empêcher les personnes...

SECT. 34me. Il est de plus déclaré, etc. Que l'Avocat-Général, et les différents avocats de district de cet Etat, veilleront à l'exécution de cet acte...

SECT. 35me. Il est de plus déclaré, etc. Que la moitié des amendes imposées par cet acte sera au profit du dénonciateur...

SECT. 36me. Il est de plus déclaré, etc. Que le propriétaire d'un esclave introduit dans cet Etat, qui sera vendu, avant la promulgation de cet acte...

SECT. 37me. Il est de plus déclaré, etc. Que tous les esclaves qui sont maintenant en route pour venir dans cet Etat, pour y être vendus...

SECT. 38me. Il est de plus déclaré, etc. Que tout citoyen de cet Etat, qui a des esclaves maintenant en route pour cet Etat, et qui est lui-même absent pour faire le serment nécessaire...

SECT. 39me. Il est de plus déclaré, etc. Que si aucune vente ou contrat simulé est conclué entre un vendeur et un acheteur...

SECT. 40me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 41me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 42me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 43me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 44me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 45me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 46me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 47me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 48me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 49me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 50me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 51me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 52me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 53me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 54me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

SECT. 55me. Il est de plus déclaré, etc. Que toute personne qui fera un faux serment en vertu du présent acte, sera considérée coupable du crime de parjure...

PRESSA A VAPEUR DE LA PRESSE... LES ACTIONNAIRES DE LA PRESSE A VAPEUR... Le Levé, sur le présent, avertis qu'ils n'ont pas de résolution...

TIRAGE DE LA LOTTERIE DES NATCHITOCHEES, 20me. classe, 14, 21, 12, 15. 21 nov. J. B. PAGET, Directeur.

L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEES. 21me. classe de 1831. Le tirage aura lieu le Samedi 23 Novembre.

10,000 Piastres!!! 1 LOT DE \$ 3,000 2 1,500 3 1,000 4 800 5 623 6 500 7 3,000 8 1,800 9 1,200 10 7,800 11 20 12 4,992 13 8 4 14 31,200

PRIN DES BILLETTS. BILLETS EXTRA... 4 DIXES... 2 QUARTS DE DIXES... 1

PARAI.—180 vieux Talas, récemment arrivés à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

BATAILLON D'ARTILLERIE. Le Bataillon prendra les armes dimanche, 27 du courant, pour une inspection de brigade...

CHASSEURS-A-CHEVAL D'ORLEANS. Vous monterez à cheval dimanche matin, 27 du courant, et vous vous réunirez à 6 heures et demie...

PARAI.—1200 barils de FARINE fine, supérieure, parquées de choix, à vendre par HARRIS, WRIGHT & Co.

REçu par le navire Crescent, du Havre, et à vendre par Mme. Vve. DUPAS, ses articles de Chartrre et Toulouse...

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

FRUITS CRISTALLISÉS ASSORTIS. Chocholet de santé, lère, qualité, d'ité à la caselle; Montagnes de qualité, assorties, telles qu'au sucre, au citron, aux marilles, etc.

POUR LES NATCHITOCHEES, Le beau bateau à vapeur, le GREGOIRE, capitaine Jones, partira à 9 heures d'après-midi, pour être au passage, à l'adresse de M. TOURNE & BECKWITH, Nouvelle-Lévee, No. 15.

POUR LA RIVIERE YAZOO, Le bateau à vapeur, fin marcheur, le MARCHÉ, capitaine Harris, est maintenu en charge et partira samedi, 19 courant, à 4 heures P. M. Pour être au passage, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE, Le beau navire de lère, classe TERCULSEH, cap. Glidden, devant partir sous peu de jours pour accomplir 8 passages, s'adresser à bord à M. II. PERRET & CHARBONNET, Rue Toulouse, 16 nov.

POUR LE HAVRE, Le beau navire de lère, classe ROMULUS, capitaine Harding, partira sous peu pour le sud-est et prendra quelques passagers, s'adresser à bord, ou à F. PERRET, 14 nov.

POUR NEW-YORK—(Paquet de la 90.) Ligne de la Louisiane et de New-York. Le superbe navire neuf LOUISVILLE, capitaine Price, commencera à charger le 13 courant, et partira comme il est annoncé ci-dessus. Pour être au passage, s'adresser à bord, première rangée au-dessus du marché, ou à FOSTER & HUTTON, 11 nov.

POUR BALTIMORE, Le brick paquet BOURNE, double et chevillé en cuivre, capitaine Heuland, sera expédié sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co., Rue Bienville, 9 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à l'amiable, une quantité de CHEVAUX acclimatés, tels que chevaux de selle, de voitures et de cabriolets; aussi, des CABRIOLETS, TILBURES, VOITURES, DRAYS ET CHARRIOTTES. S'adresser au 31 de ce mois lesdits chevaux, voitures &c. ne sont plus vendus à l'amiable. Il seront mis à l'encherir, par P. A. Guillot, encauteur, lundi 5 décembre prochain, à 10 heures du matin, à l'écurie rue Toulouse, No. 180. C. NAGEL, 19 nov.—14

AVIS.—Le comptoir du soussigné est dans la Communne, No. 74. JOHN L. RICHARDS, 18 nov.

SALPETRE—60 barils de salpêtre, première qualité, en débarquement du navire Marengo et à vendre par STETSON & AVERY, 18 nov.

GRAINES DE JARDINAGE. Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre, un assortiment général de graines de jardinages, de la récolte de 1831. VALSIN VIGNAUD, Rue Conti, No. 53, vis-à-vis la Banque de la Louisiane, 18 nov.

A BORD du navire Gien, 50,000 taules à vendre, à l'adresse de THEODORE NICOLET & Co., 18 nov.

16 BARILS huile d'olive, récemment arrivés et à vendre par JAMES S. SHAW, Pharmacien, 18 nov.

Le soussigné reçoit par le brick le Gaulois, venant de Bordeaux, d'excellent vin vieux du cru de Chateau Haut-Brion, en cuisses de 25 et 50 bouteilles; cinquante et quelques douzaines de bouteilles de Champagne de 1ère qualité. De plus, en magasin, d'importations étrangères, 50 barriques Vin de St. Méphise de la vendange de 1826. Egalment—Chemises et Pantalons pour noirs, de la manufacture de Wm. Miller de Cincinnati, 17 nov.—5 J. M. FORTIER.

A VENDRE à bon marché, pour être une acquisition, une VOITURE et ses accessoires, garnis en cuir. 17 nov.

VR. ROUBAGE offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à son adresse, 1000 Damesjeannes, grandes et de un verre très-fort. 17 nov.

VENTES A L'ENCHERE. PAR H. J. DOMINGO, MARDI prochain, 22 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu positivement, LES MARCHANDISES suivantes, débarquant du navire Crescent, venant du Havre: 2 balles des Indes pour robes; 3 malles Mouchoirs, imitation Madras; 2 caisses Indiennes très fines et couleurs vives; 2 malles Mouchoirs coton, goût nouveau; 3 balles Houselines assorties pour rideaux; 1 malles Indes à côté, nouveauté; 2 malles Indes à l'Indépendance; 2 malles Indes pour habit; 2 malles Indes colorées et d'un nouveau goût; 2 malles Chemises pour hommes; 1 do. Mouchoirs écarlates; un assortiment de Chals de Crêpe de diverses couleurs, &c. &c. Les conditions seront avantageuses et seront annoncées au moment de la vente. 19 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Il sera vendu, mardi, 21 du courant, à midi, à la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 19 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, La golette MAY-FLOWER, ses agrès et appareils, telle qu'elle se trouve maintenant; elle est du port de 92 tonx, et ne lui manque rien, ses voiles sont neuves, elle a subi dernièrement des réparations et elle est dans le meilleur état; elle peut prendre immédiatement sa croisière en tout genre; 2 malles d'outils, un assortiment de Chals de Crêpe de diverses couleurs, &c. &c. Les conditions seront avantageuses et seront annoncées au moment de la vente. 19 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Il sera vendu, mardi, 21 du courant, à midi, à la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 19 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, La golette MAY-FLOWER, ses agrès et appareils, telle qu'elle se trouve maintenant; elle est du port de 92 tonx, et ne lui manque rien, ses voiles sont neuves, elle a subi dernièrement des réparations et elle est dans le meilleur état; elle peut prendre immédiatement sa croisière en tout genre; 2 malles d'outils, un assortiment de Chals de Crêpe de diverses couleurs, &c. &c. Les conditions seront avantageuses et seront annoncées au moment de la vente. 19 nov.

JUEDI, 21 novembre courant, à midi, il sera vendu à la Bourse—27 TERRAINS situés sur le côté gauche du chemin du bayou, bornés par en haut par la terre haute contigue à la Terre de l'Empire, et par en bas par la propriété ci-dessus appartenant à Guignard. Les dits terrains sont de différentes dimensions, et il y a des missions sur quelques uns d'entr'eux, ainsi qu'il appert plus au long du plan dressé par Mr. L. Bringer, arpenteur-général, daté du 14 du courant, au bureau de l'arpenteur, et qui est en la possession de M. J. W. ZACHARIE & Co. Conditions:—Un cinquième comptant (le reste à 1, 2 et 3 ans) en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant M. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 nov.

PAR H. J. DOMINGO, LE LUNDI 23 de Novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu sous le domicile de Mme Madame Constance Brunet, Veuve Michon, rue Toulouse entre les rues Rempeux et Bourgogne, les meubles et batterie de cuisine dépendant de sa succession. Condition comptant. 18 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, JUEDI, 24 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négociera que le titre. 17 nov.

PAR ISAAC L. MCCOY, Le mardi 21 du courant, à midi, il sera vendu au Café de la Bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne négoc